

Vaste projet d'habitations pour l'après-guerre

Un déboursé global de \$400,000,000 pour la construction de logements modestes — Prêts aux municipalités pour faire disparaître des taudis — L'habitation rurale — Le problème japonais

Par Léopold RICHER

Ottawa, 7-VIII-44— Pour la deuxième fois cette année la Chambre des Communes a siégé le samedi. Elle a tenu trois séances, consacrées à l'étude des projets ministériels. Le ministre des Finances, M. J. L. Ilsley, a dirigé la discussion. Il a présenté la mesure concernant le logement, comme très importante, non seulement du point de vue des conditions de logement de la population, mais aussi de l'emploi qu'un tel projet ne manquera pas de procurer pendant la période d'après-guerre. Le bill du logement pourvoit à des prêts con-

des institutions privées. Ces institutions de prêts comprendront les sociétés d'assurances, les sociétés de prêts et de fiducie, les entreprises de construction, les coopératives, etc. Sur un logement d'une valeur de \$2,500 on pourra emprunter jusqu'à \$2,325; sur un logement de \$3,000, on pourra emprunter jusqu'à \$2,750. Le taux d'intérêt ne dépassera pas 4½%. La part du gouvernement sera de 25% du prêt; et cette part portera un intérêt de 3%; sur le reste la société prêteuse pourra prélever un inté-

(suite à la dernière page)

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

rêt de 5%. Sur une maison de \$4,000, on pourra emprunter \$3,600; on devra faire un versement initial de \$400; on persera ensuite une somme mensuelle de \$22.61 pendant 20 ans ou de \$18.04 pendant 30 ans.

Autres provisions

D'après le projet, on pourra construire des maisons sur une base de coopération. On permettra des prêts aux institutions qui représentent les propriétaires aux mêmes conditions qu'aux particuliers. Le bill pourvoit à une dépense, pour l'Etat, de \$100,000,000. Comme les avances du gouvernement ne représentent que le quart des avances totales, le projet implique un déboursé global de \$400,000,000. On pourvoit également à la construction de logements destinés à être loués. Le ministre des Finances a exposé, dans le détail, les limites des pouvoirs des sociétés d'assurances en vertu du projet de loi. Quant à la lutte contre les taudis, le bill y pourvoit également. Le gouvernement pourra prêter jusqu'à concurrence de \$20,000,000 aux municipalités qui veulent faire disparaître les taudis. Le coût qu'entraînent l'achat des vieilles maisons et leur démolition élève considérablement la valeur des terrains qui peuvent devenir disponibles pour de nouvelles constructions. Les prêts du gouvernement fédéral sont destinés à faire face à cette dépense accrue.

L'habitation rurale

Le bill tente aussi d'encourager la construction ou l'amélioration de l'habitation rurale. Cette fois, il ne s'agira pas de remboursements mensuels; on prendra des arrangements conformément aux revenus probables. On verra aussi à encourager la construction des matériaux et des articles nécessaires, à un coût modéré. Le ministère des Finances aura le pouvoir d'encourager les enquêtes en vue d'améliorer les méthodes et les matériaux de construction. M. J. L. Ilsley a fourni beaucoup d'autres explications sur l'objet et les provisions du projet de loi. La Chambre s'est mise ensuite à l'étudier. Plusieurs membres de l'opposition ont dit qu'ils approuvaient le principe de la mesure. Ceux qui ont manifesté l'intention d'appuyer le bill faisaient partie du groupe progressiste-conservateur et de la C. C. F. Quant à M. John H. Blackmore, leader des créditistes, il a franchement exprimé de la déception.

Quelques commentaires

Le Dr H. A. Bruce, progressiste-conservateur de Toronto-Parkdale, a approuvé le bill de tout coeur. Cependant il a exprimé l'avis que le gouvernement devrait accorder de plus grandes facilités de remboursement aux gens à faibles revenus, afin de permettre à ceux-ci de profiter pleinement de la mesure. Le gouvernement devrait accorder de l'aide aux gens qui ne peuvent pas payer un loyer "économique". M. Bruce entendait probablement par là le loyer d'un logis convenable, car il a ajouté que bien des personnes, à cause de la modicité de leurs revenus, sont obligées de vivre dans des taudis. La différence qui existe entre un "loyer économique" et le prix du logement dans un taudis, devrait être payée par le gouvernement. Pour sa part M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake-Centre, a déclaré que, tout en appréciant le plan général du gouvernement, il espère bien qu'on permettra aux gens des régions rurales de bénéficier de la législation. Il serait important de hausser le standard d'existence dans les régions rurales au niveau du standard de vie dans les villes.

Autres commentaires

M. Stanley Knowles, député de Winnipeg-Nord-Centre et membre de la C.C.F., a appuyé la mesure, lui aussi, tout en disant que la somme que le gouvernement se propose d'affecter au projet, est insuffisante à satisfaire les besoins de la situation.

M. Fred Rose, député travailliste-progressiste de Montréal-Cartier, a

condamné la situation du logement à Montréal, où des familles sont obligées de vivre dans des garages, des magasins, des remises: cette déplorable situation coûte fort cher en vies humaines.

M. John Blackmore, leader créditiste, a été le député qui a critiqué le plus vigoureusement la mesure. Pour lui, ce n'est qu'un projet destiné à permettre aux banquiers de faire de nouvelles affaires. Lui et M. M.-J. Coldwell, leader de la C. C. F., sont tombés d'accord pour soutenir qu'on ne devrait pas exiger des gens à faibles revenus un premier paiement, lorsqu'ils veulent construire une maison. Ils ne voient pas comment un camionneur peut verser, en paiement initial, 5% de la valeur d'une maison, qu'elle soit de \$2,500 ou plus. On ne devrait exiger de ces gens que les paiements mensuels convenus. M. Blackmore est encore d'avis que l'intérêt sur les prêts devrait être de 2½ et non de 4½%.

M. George Cruickshank, libéral de Fraser Valley, a réclamé un traitement privilégié en faveur des anciens combattants. Le ministre des Finances lui a répondu que l'on prendra d'autres moyens pour venir en aide aux anciens combattants.

Les Japonais

A la reprise du débat sur la politique extérieure, M. M.-J. Coldwell a déclaré que le projet de déporter les Japonais déloyaux est platement en accord avec les principes de la C. C. F. Toutefois, il a ajouté que tout préjudice causé à qui que ce soit en raison de sa race tient de la doctrine hitlérienne. Deux députés de la Colombie canadienne ont émis l'opinion que la politique du gouvernement à l'endroit des Japonais, annoncée la veille par le premier ministre, ne va pas assez loin. M. A.-W. Neill, indépendant de Comox-Alberni, voulait que tous les Japonais fussent rapatriés, alors que M. Howard Green, député progressiste-conservateur de Vancouver-Sud, a demandé qu'ils fussent bannis de la Colombie canadienne. M. Green a exprimé le voeu que sa province devienne, après la guerre, une zone bien protégée pour fins de défense militaire. M. Neill est allé plus loin en demandant la rapatriation des Japonais. M. King avait prétendu que ceux-ci devraient être dispersés dans les autres provinces. Mais si les provinces s'objectent à leur présence, que fera M. King?

Débats sur la loi des banques

Il y aura cette semaine grand débat sur le projet de loi revisant la loi des banques. Ce débat peut durer plusieurs séances. On espère quand même pouvoir ajourner la session samedi prochain. Vu l'assistance fort restreinte aux séances de samedi, on a pu en arriver à une entente de gentilhomme au sujet de ce bill. Presque toutes les clauses furent approuvées sans discussion, ce qui est déjà du bon travail. On a réservé les articles les plus contentieux. M. Gerry McGeer, libéral de Vancouver-Burrard, ardent partisan de la réforme monétaire et financière, se proposerait de continuer à la Chambre la lutte qu'il a vigoureusement menée à la Commission de la Banque et du commerce. M. J. L. Ilsley n'a qu'à bien se tenir. Car à plusieurs reprises il a eu maille à partir avec M. McGeer. Celui-ci, orateur de bonne classe, est de taille à tenir tête aux partisans de la finance orthodoxe. D'autant plus qu'il aura probablement l'appui de quelques autres députés libéraux et des députés créditistes.

Si M. McGeer est à la hauteur de la tâche, la session peut encore finir en beauté.

Léopold RICHER